

Pour profiter de l'usage d'une boucle à induction magnétique, il faut donc être pourvu d'une prothèse auditive ou d'un implant cochléaire. On peut alors utiliser la "position T" de son appareillage. Le programme de la position T est au départ activé par l'audioprothésiste. Ensuite, sur certaines prothèses la sélection s'effectue automatiquement, sur d'autres il faut utiliser un bouton poussoir pour choisir de l'utiliser.

La "position T" activée, la personne n'entend plus que le son provenant de la boucle magnétique.

Certains appareils proposent une "position MT" qui permet de recevoir les deux sources sonores en même temps : celle issue du micro de la prothèse ou de l'implant, celle issue de la boucle d'induction magnétique.

Attention : la "position T" n'est pas systématiquement présente sur tous les appareils notamment sur les appareils les plus petits qui ne permettent pas la présence d'une bobine à induction.